



---

# L'indépendant

7 mai 2010

Quotidien • 70 000 exemplaires

---

**Toulouse.** Le chef d'entreprise toulousain Didier Mangel, gérant de la société de portage salarial AVS, a arrêté sa grève de la faim commencée le 15 avril (L'Indépendant du 29 avril). A bout de force, cet homme handicapé de 40 ans, atteint d'une maladie neuromusculaire dégénérative qui le cloue dans un fauteuil roulant, a fait un malaise et a préféré arrêter sa grève de la faim. Il s'oppose au projet de réglementation du portage salarial qui vise à limiter cette activité aux personnes gagnant plus de 2 600 euros par mois, ce qui éliminerait 80 % des "portés" actuels. Environ 30 000 personnes en France utilisent le portage salarial dans des métiers aussi divers que le bâtiment, le jardinage, la coiffure à domicile, la traduction, le conseil, etc. Les partenaires sociaux négocient actuellement le statut du portage salarial et veulent le limiter aux cadres, ce que refuse Didier Mangel, en estimant que cela fera disparaître 25 000 emplois. Il a fondé le collectif EPS réunissant 93 entreprises de portage qui accusent les sociétés d'intérim de vouloir récupérer cette activité.

L. M.